**ARRETE PORTANT REINTEGRATION APRES CONGE PARENTAL
POUR UN TITULAIRE, STAGIAIRE, ET AGENT NON TITULAIRE DE DROIT PUBLIC**

Le Maire / Le Président de …………………………,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 21,

- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 75

- Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 modifié, relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental et de congé de présence parentale des fonctionnaires territoriaux
OU
*- (pour un fonctionnaire stagiaire)* Vu le décret n°92-1194 du 4 novembre 1992 modifié, fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction Publique Territoriale
OU
*- (Pour un agent non titulaire)* Vu le décret °88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale.

- Vu l’arrêté en date du ………………………… portant ………………………… *(indiquer le dernier arrêté de situation administrative de l’intéressé(e) : qualité, grade, durée hebdomadaire de service, échelon, classement indiciaire correspondant, ancienneté éventuelle)*OU
*(Pour un non titulaire)* Vu *(arrêté/ contrat à durée indéterminée)* en date du ………………………… portant ………………………… *(indiquer situation administrative de l’agent non titulaire au regard de son arrêté ou son contrat d’engagement : qualité, durée hebdomadaire de service…)*

- Vu l’arrêté en date du …………………………, plaçant M ………………………… en congé parental pour une durée de ………………………… à compter du …………………………

- Vu la demande de M ………………………… en date du ………………………… portant demande de réintégration dans son ancien emploi OU dans l’emploi le plus proche de son dernier lieu de travail OU dans l’emploi le plus proche de son domicile compte tenu de son changement de résidence familiale.

- *(le cas échéant)* CONSIDERANT que le congé parental de M ………………………… a été prolongé jusqu’au …………………………, ce qui le porte à une durée totale de …………………………

- *(pour un fonctionnaire)* CONSIDERANT les droits à l’avancement d’échelon acquis pendant la durée du congé parental.

- *(pour le cas d’un fonctionnaire bénéficiant d’un avancement d’échelon lors de sa réintégration)* Vu l’avis de la commission administrative paritaire – catégorie …………… *(A/B/C)* en date du …………………………

 **ARRETE**

Article 1er : M………………………… *(nom prénom, grade, qualité)* est réintégré(e) dans sa collectivité OU son établissement à compter du …………………………

Article 2 : *(pour un fonctionnaire)* M ………………………… est classé(e) au ……….. échelon de son grade, indice brut ………., indice majoré ………., avec une ancienneté de …………………………
OU
*(le cas échéant)* Compte tenu de l’ancienneté acquise, M ………………………… bénéficie d’un avancement *(à l’ancienneté minimale ou maximale)* ………………………… au ……….. échelon, indice brut ……….., indice majoré ……….., avec *(le cas échéant)* un reliquat d’ancienneté de …………………………

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé(e).

 Ampliation en sera adressée :
- Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- Comptable de la collectivité *(ou de l’établissement)*

Fait à ………………………… le…………………………

 Le Maire (ou le Président)

 Signature :

Le Maire ou la Président :
 - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
 - informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux
 devant la Tribunal Administratif dans un délai de deux mois
 à compte de sa notification

Notifié le …………………………
Signature de l’agent :